

# UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 50

Classe A USD (action de capitalisation)

Factsheet | août 2019

## CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LU - Luxembourg
Devise	USD
VNI	162,96
Taille du fonds	USD 101,03 mio
Historique depuis	24 mars 2004
Investissement minimal	-
Souscription	Quotidienne
Rachat	Quotidien
Commission de gestion	1,30 %
Nombre de lignes en portefeuille	23
ISIN	LU1044369277
Telekurs	23819934

A risque plus faible, A risque plus élevé,

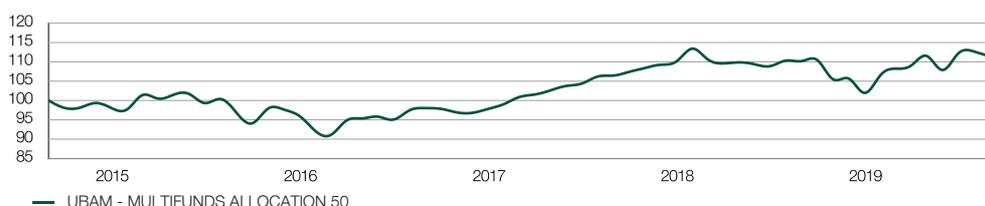
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



## RISQUES SPÉCIFIQUES

- ◆ **Risque de change** : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.
- ◆ **Risque de liquidité** : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.
- ◆ **Risque de contrepartie** : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

## ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE USD (NET DE FRAIS)



Performance sur 5 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

## PERFORMANCE HISTORIQUE USD (NET DE FRAIS)

	YTD	2018	2017	2016	2015	2014
UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 50	9,25 %	-7,43 %	12,56 %	1,97 %	-2,14 %	1,85 %
	Août 2019	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis lancement
UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 50	-1,13 %	3,26 %	1,07 %	13,62 %	11,36 %	66,22 %

Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

## RAPPORT DU GESTIONNAIRE

Si juillet avait été plutôt calme en termes d'actualité, août a rappelé la difficulté de se concentrer sur les fondamentaux vu le contexte. D. Trump a en effet accusé la Fed de ne pas être assez conciliante et a attisé le conflit commercial avec la Chine, ce qui s'est traduit par des marchés à nouveau en mode «risk-off».

Les obligations souveraines US ont (encore) connu un rally, le taux des Bons du Trésor 10 ans ayant cassé la barre symbolique des 2%, pour plonger à 1,49% fin août.

Les indices actions ont baissé, avec un MSCI All Countries à -2,4% et un MSCI EM à près de -4,9%. La chute significative des marchés émergents a été alimentée notamment par le risque spécifique à l'Argentine, étant donné la victoire écrasante (et inattendue) du parti d'opposition de centre gauche lors des primaires.

A noter par ailleurs en Europe le scepticisme autour d'une issue positive concernant le Brexit. Paradoxalement, les rares bonnes nouvelles sont venues d'Italie, avec la coalition formée par le Parti démocrate (centre gauche) et le Mouvement 5 Etoiles, ce qui a fait passer le taux des obligations BTP 10 ans sous le niveau psychologique de 1%.

Dans cet environnement éprouvant, les gérants actifs ont eu peu de marge de manoeuvre pour démontrer leurs talents.

### ACTIONS:

Malgré la forte performance de nos gérants défensifs Marchés émergents et Europe, les gérants actions ont globalement été mis à mal.

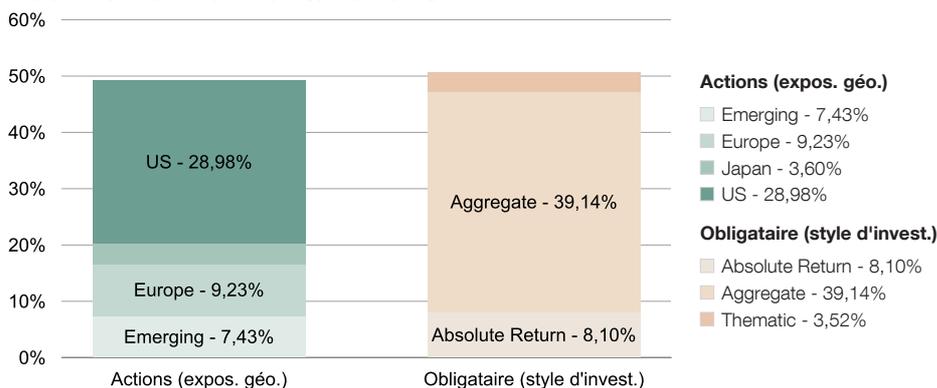
### OBLIGATIONS:

Peu de gérants ont pu battre leur indice respectif, seuls ceux dotés d'une exposition significative à l'Italie ayant fini en territoire positif.

### CHANGEMENTS AU SEIN DU PORTEFEUILLE:

Nous avons réduit le bêta actions début août et accru la durée sur les obligations US, au détriment d'un fonds obligataire «cash+» et d'un fonds centré sur les revenus.

## ALLOCATION OBLIGATIONS/ACTIONS



PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

Titre	Poids
LOOMIS SAYLES U.S. GROWTH EQ. SA -USD CAP	6,7%
EDGEWOOD L SELECT-US SELECT GROWTH-USD ZIC	6,2%
ROBECO CAP GROWTH FD - ROBECO BP US	5,1%
WELLINGTON M.P. US EQUITY RESEARCH -A-	4,1%
ELEVA EUROPEAN SELECTION -I (EUR)- CAP	3,9%
<b>Complet</b>	<b>25,9%</b>

PRINCIPALES POS. OBLIGATAIRES

Titre	Poids
H2O GLOBAL STRATEGIES ICAV -H2O MULTI	7,9%
ISHARES III - CORE GLOBAL AGGREGATE BOND	7,7%
PIMCO INVESTORS SERIES PLC - GL BOND	7,4%
AMUNDI FUNDS SICAV - BOND GLOBAL AGGREGATE	6,7%
PICTET-ABSOLUTE RETURN FIXED INCOME -I USD-	6,0%
<b>Complet</b>	<b>35,7%</b>

ADMINISTRATION

Société de gestion

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CH-1211 Geneva 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert

CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire

BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur

Deloitte Audit S.à.r.l., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Forme juridique

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

Pays où la distribution est autorisée

En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clé pour Investisseurs ("DICI"). Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA -Genève) ou du représentant local de leur pays.

Siège social	Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Représentants	
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
Allemagne	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. KGaA, 4 Unter Sachsenhausen, D-50667 Köln
Belgique	Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Alfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institutional S.A., Avenida Diagonal 520 2°, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Italie	State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Alfunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, I-20121 Milano BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano, con sede in Milano, Piazza Lina Bo Bardi, 3
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26 St James's Square, London SW1Y 4JH
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore Branch, Level 24, One Raffles Quay, South Tower, Singapore 048583
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Pays-Bas, Gibraltar

GLOSSAIRE

Benchmark

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration

La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1%, et inversement).

Obligations «high yield»

Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

Fonds «high yield»

Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade»

Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa.

Swap de défaut de crédit (Bundesbank)

Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre le risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité du débiteur de référence, de la définition de l'événement de crédit et de la durée du contrat.

**LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING.** Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.

Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.**

Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).